

# SÉANCE extraordinaire

**Le 19 février 2018**

---

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 19 février 2018, à 15 h 25, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS :** Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT :** Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### **180219.054 APPUI – PROJET D'ADAPTATION DES INSTALLATIONS DE LA PISCINE DE L'ÉCOLE POLYVALENTE MGR SÉVIGNY DE CHANDLER**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire René-Lévesque désire bonifier l'offre de services « sportive » et ainsi rendre certaines infrastructures, dont la piscine, accessible aux personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie;

CONSIDÉRANT qu'une étude réalisée en collaboration avec le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD) confirme que la piscine demeure une activité appréciée pour un nombre non négligeable de personne vivant avec un handicap physique ou une déficience intellectuelle;

CONSIDÉRANT que les résultats de l'étude démontrent également que l'accès à la piscine représente un enjeu important pour plusieurs personnes;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire René-Lévesque s'apprête à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase 1V du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce Conseil appui la Commission scolaire René-Lévesque concernant le projet d'adaptation des installations de la piscine de l'école polyvalente

Mgr Sévigny de Chandler afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180219.055 CONFIRMATION DE L'INTENTION DE LA MUNICIPALITÉ – RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION AU CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY DANS LE CADRE DU PROGRAMME FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS**

CONSIDÉRANT que suite aux dernières élections municipales, le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur demande à la Ville qu'une nouvelle résolution soit adoptée afin de confirmer l'intention de la municipalité à réaliser le projet concernant les travaux de réfection du Centre sportif Clément-Tremblay;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce Conseil confirme son intention de réaliser les travaux de réfection au Centre Sportif Clément-Tremblay.

ADOPTÉE À LM'UNANIMITÉ

**180219.056 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Richard Duguay propose la levée de l'assemblée à 15h33.

**VILLE DE CHANDLER**

---

Louissette Langlois  
Maire

---

Roch Giroux,  
Directeur général et greffier